

DNA

22/10/13

IMPÔTS Un site internet permet de le savoir **Combien gagne votre voisin?**

Il s'appelle SVAIR pour Service de vérification de l'impôt sur le revenu, et son accès possible depuis septembre sur le site web ~~Impots.gouv.fr~~ pourrait susciter pas mal de réactions (négatives) dans les semaines qui viennent. C'est le site ~~Tout-surlesimpots.com~~ qui vient de révéler ce qui peut faire l'effet d'une petite bombe : ce SVAIR permet à n'importe qui d'accéder sur internet à votre situation fiscale, anonymement. Il suffit de se munir du numéro fiscal du déclarant, ainsi que de la référence de l'impôt sur le revenu (inscrits sur tout document des impôts) pour obtenir : adresse, date de mise en recouvrement, nombre de parts fiscales, situation familiale, personnes à charge, revenu brut, revenu imposable, montant de l'impôt sur le revenu, revenu fiscal de référence... Les données sont conservées deux ans. Ce service, créé à destination de certains professionnels comme une banque, un organisme versant des prestations sociales

(CAF...) ou encore un bailleur qui loue un logement, doit permettre de lutter « contre la fraude aux documents », selon la Direction générale des finances publiques.

Mais la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) a relevé plusieurs motifs d'inquiétude dans cette mise en ligne. Il faut normalement deux identifiants pour accéder à sa fiche, mais désormais, aucune identification suffisamment précise du demandeur n'est exigée. De plus, le profil des « usagers professionnels » pouvant accéder aux informations a été jugée « trop peu précise ». Enfin, note encore la CNIL, impossible de savoir si votre banque ou votre propriétaire a consulté votre profil, et même de s'opposer au traitement des données. Tout aussi grave, le ministère des Finances n'a même pas attendu les avis de la CNIL pour mettre en oeuvre ce déjà controversé SVAIR. ■

X.F.